

AVIS N°019 - 2018 / BRVM / DG

Respect du flottant par les sociétés cotées à la BRVM

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à l'attention du public et des intervenants du marché, la situation du respect du flottant par les sociétés au 1^{er} janvier 2018.

Pour toute information complémentaire concernant cet Avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse (ANB) établies dans chacun des pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 02 février 2018

Le Directeur Général



Edoh Kossi AMENOUNI